

Tarifs à compter du 1^{er} juin 2024

La Résidence Daniel Sacleux est une Résidence autonomie pour personnes âgées valides et autonomes à partir de 60 ans. Dérogation possible pour les moins de 60 ans : renseignements auprès de la Résidence. Les résidents demeurant à la Résidence peuvent bénéficier de l'APL selon les conditions de ressources. La Résidence est agréée pour recevoir les bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement.

Tarif à la journée	Studio	Studio
Hébergement comprenant le loyer, l'électricité, l'eau, le chauffage et l'assurance du logement. Attention ! la responsabilité civile reste à la charge du locataire)	Superficie 30,10 m ² 29,71 euros	Superficie* 34,36 m ² 32,68 euros
Repas par personne par jour Proposé uniquement le midi	6,80 euros	6,80 euros
Prestations complémentaires par personne par jour	2,65 euros	2,65 euros

*Superficie 34,36 m² : Ce type de logement dispose d'un cellier.

Pour un mois de 31 jours	Studio	Studio
Hébergement comprenant le loyer, l'électricité, l'eau, le chauffage et l'assurance du logement. Attention ! la responsabilité civile reste à la charge du locataire)	Superficie 30,10 m ² 921,01 euros	Superficie* 34,36 m ² 1013,08 euros
Repas par personne pour 1 mois Proposé uniquement le midi	210,80 euros	210,80 euros
Prestations complémentaires par personne pour 1 mois	82,15 euros	82,15 euros

*Superficie 34,36 m² : Ce type de logement dispose d'un cellier.

Modalités de paiement :

- Dépôt de garantie à verser lors de la signature du contrat. Montant 600 euros
- Règlement par prélèvement automatique ou chèque

Autres Prestations :

- Buanderie + Jeton 2 euros/lavage
- Chambre d'hôte = 30 euros/Personne/Jour + Caution 500 euros
- Repas extérieur/invité = 15 euros/Personne/Repas

Renseignements – Demande de visite sur Rdv :

Tél : 03.20.32.20.30 ou par Mail ▶ secretariat-sacleux@ville-seclin.fr